

NOM :

(en majuscules, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)

Prénoms :

N° du candidat **0144..**

Né(e) le :

(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la liste d'appel)

NE RIEN ECRIRE
DANS CE CADRE

Appréciation du correcteur

Note

40

Il est interdit au candidat de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

REPÈRE

16DNBGENEHGP01

Diplôme National du Brevet – Session 2016

ÉPREUVE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE Série générale

DUREE : 2 heures

COEFFICIENT : 2

Le sujet est composé de 8 pages :

- Première partie : HISTOIRE, notée sur 13 points
- Deuxième partie : GÉOGRAPHIE, notée sur 13 points
- Troisième partie : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, notée sur 10 points

Maîtrise de la langue (orthographe et expression écrite) : 4 points

Le candidat répond sur le sujet qui est rendu en fin d'épreuve.

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

PREMIÈRE PARTIE : HISTOIRE (13 points)

I – QUESTIONS (7 points)

1- Quelles sont les dates de la Révolution française ? Cochez la bonne réponse. (1 point)

1661 - 1715

1789 – 1799

1914 – 1918

2- Nommez l'homme politique, appelé le « tigre » puis le « père la victoire », qui gouvernait la France lorsque la Première Guerre mondiale se termina en 1918. (1 point)

.....

3- La Résistance luttait activement contre l'occupation de la France durant la Seconde Guerre mondiale, donnez deux exemples de cette lutte. (2 points)

.....
.....
.....
.....

4- Entourez correctement l'année qui correspond à chacun de ces 3 événements : (3 points)

- Installation du C.E.P. en Polynésie française 1940 1945 1963 1992 2002

- Première explosion nucléaire en Polynésie française 1966 1992 2002

- Dernier tir nucléaire en Polynésie française 1992 1996 2002

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

II – Travail sur document (6 points – *barème global*)

23 juin 1940, Hitler est filmé alors qu'il visite Paris.



Photo Internet Google

1- Qui est le personnage au centre de la photo et quelle est sa fonction à ce moment-là ?

.....
.....
.....

2- Quel monument se trouve à l'arrière-plan et pourquoi ces personnes se font photographier devant ?

.....
.....

3- Dans quel contexte historique a été prise cette photographie ? Cochez la bonne réponse.

- Les jeux Olympiques de Berlin.
- La Seconde Guerre mondiale.
- La décolonisation.

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

4- Quelle est la situation politique et militaire de la France le 23 juin 1940 ?

.....
.....
.....
.....

DEUXIÈME PARTIE : GÉOGRAPHIE (13 points)

I- QUESTIONS (6 points)

1- Quel fleuve marque la frontière entre la France et l'Allemagne ? (1 point)

.....

2- En rédigeant un développement construit, expliquez pourquoi les territoires français ultramarins, la francophonie, la présence des Français à l'étranger, assurent à la France un rayonnement politique et culturel mondial. (4 points)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

3- Parmi les trois propositions qui suivent, cochez la bonne réponse. (1 point)

Une aire urbaine englobe : une ville-centre, une banlieue et une couronne périurbaine

Une aire urbaine englobe : une ville-centre et une couronne périurbaine

Une aire urbaine englobe : une banlieue et une couronne périurbaine

II- TRAVAIL SUR DOCUMENT (7 points – *barème global*)

Le TGV accentue les inégalités sur le territoire français.

Le réseau TGV¹ est fortement centralisé : les liaisons à grande vitesse existent d'abord entre Paris et les métropoles régionales, puis secondairement entre des villes de province.

Le TGV laisse ainsi à l'écart de vastes territoires souvent peu densément peuplés.

Nombre de villes moyennes ne sont desservies que de loin, avec des gares qui se situent à plusieurs kilomètres de leur centre-ville.

Le réseau TGV impose des gares tous les 250 à 400 kilomètres : de vastes zones subissent donc un « effet tunnel », car elles ne bénéficient d'aucune liaison directe avec une gare TGV. Ainsi les LGV² et l'ensemble des transports rapides contribuent à la hiérarchisation du territoire.

Source : d'après « La France, territoires et aménagement face à la mondialisation. » Y. COLOMBEL et D. OSTER, Nathan 2011 – Manuel d'histoire-géographie 3^e Hachette, 2012.

¹ TGV = train à grande vitesse

² LGV = ligne à grande vitesse

1- D'après ce texte, quel moyen de transport, dont le réseau est très centralisé, accentue les inégalités sur le territoire français ?

.....
.....

2- Donnez deux exemples, tirés du document, qui illustrent son titre.

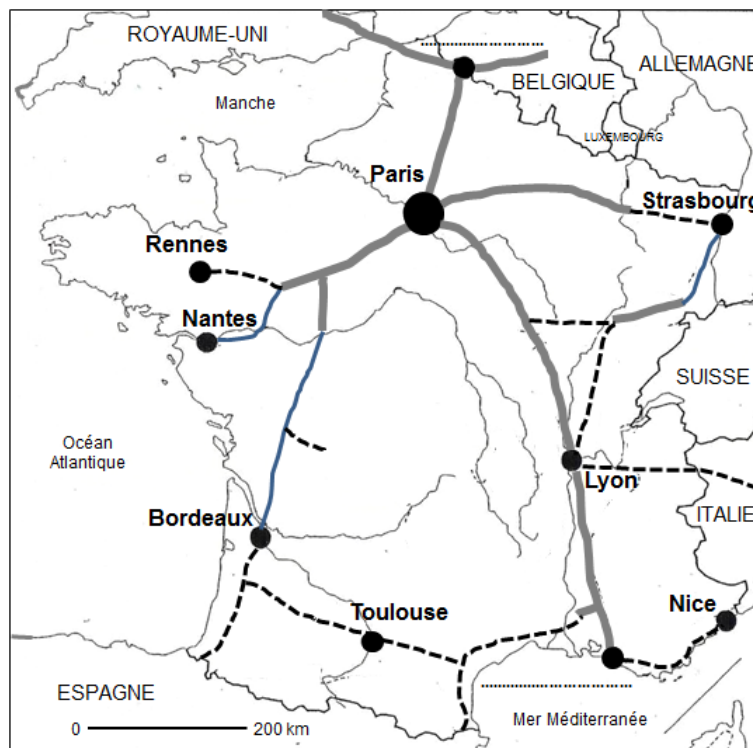
.....
.....
.....

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

3- Tâche cartographique, sur la carte ci-dessous :

- Écrivez correctement sur les pointillés les noms des deux capitales régionales manquantes.
- Entourez les noms des deux pays voisins dont les lignes à grande vitesse sont déjà reliées au réseau français.

Les lignes à grande vitesse en France



- Lignes à grande vitesse en service, circulation à plus de 250 km/h
- Lignes dont la vitesse est entre 200 et 250 km/h
- - - Lignes en projet
- Capitale
- Métropoles régionales

4- Expliquez ce que veut dire la phrase : « Ainsi les LGV et l'ensemble des transports rapides contribuent à la hiérarchisation du territoire. »

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

TROISIÈME PARTIE : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (10 points)

I- QUESTIONS (5 points)

1- Citez deux symboles de la République française. (1 point)

2- Donnez deux exemples montrant une inégalité et une discrimination pouvant exister dans notre démocratie. (2 points)

3- Entourez « oui » ou « non » pour répondre aux quatre affirmations qui suivent : (2 points)

En 1848 le suffrage universel a donné le droit de vote aux femmes et aux hommes	oui	non
Les députés sont élus lors d'élections appelées référendum	oui	non
Un Allemand peut voter, s'il habite en France, aux élections municipales	oui	non
Les Françaises ont voté pour la première fois en 1945	oui	non

II- TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points – *barème global*)

Les missions de la Défense nationale :

Les frappes françaises contre Daesh en Syrie approuvées par l'opinion

Le 27 septembre, on apprenait que 5 Rafale de l'armée de l'Air avaient bombardé un camp d'entraînement de l'État islamique (EI ou Daesh) dans la région de Deir ez-Zor, en Syrie et cela après 12 missions de renseignement accomplies par l'aviation française au-dessus du territoire syrien. Pour le président Hollande, l'extension à la Syrie des opérations aériennes menées contre l'EI par la France vise à « protéger notre territoire, prévenir des actions terroristes et agir en légitime défense ». Ces missions assurées par l'aviation française en Syrie ne sont pas faites sous le commandement de la coalition internationale emmenée par les États-Unis (à la différence de celles menées dans le nord de l'Irak) mais en « totale autonomie » (ou presque).

Quoi qu'il en soit, les frappes françaises contre Daesh en Syrie semblent massivement soutenues par l'opinion publique, si l'on en croit un sondage effectué pour le compte de BFMTV.

Ainsi, 67% des personnes interrogées approuvent « tout à fait » la décision du chef de l'État, 1% n'ont pas d'opinion, tandis que 32% la désapprouvent.

Extrait de la revue en ligne OPEX360.com, Laurent Lagneau 01-10-2015

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

1- Quelle personnalité politique a ordonné ces frappes aériennes ?

.....

2- Où et contre qui ces opérations militaires sont-elles dirigées ?

.....
.....
.....

3- La population française est-elle d'accord avec ces attaques aériennes ? Justifiez votre réponse.

.....
.....
.....

4- À l'aide du texte, montrez que les frappes aériennes françaises en Syrie font partie des missions de la Défense nationale.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....